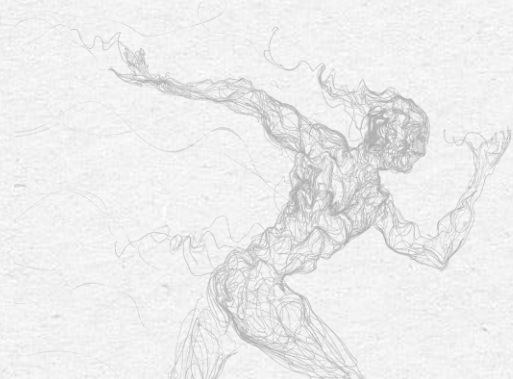


# PROGRAMME

## GROUPE DE SUPERVISION ET D'INTEGRATION DE LA PRATIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT EN ORGANISATION

### POUR :

- Coachs Professionnels en organisations – Coachs d'Organisations
- Consultants – Formateurs en Management - Leadership
- Dirigeants – Responsables Projets de Transformation



# SUPERVISION

## POUR QUI ?

**Vous êtes intervenant en organisations (Consultant, Formateur, Coach Professionnel, Coach d'Organisation...) ou en développement pour le devenir...  
Vous êtes en situation de management (hiérarchique ou transverse) ou en animation accompagnement de projets de changement, de transformation...**

...et vous recherchez un lieu de développement professionnel, puissant et complémentaire à vos démarches de développement personnel et de formation professionnelle pour :

- Faire l'acquisition de connaissances, de méthodologies, expérimenter et développer votre professionnalisme,
- Développer vos compétences, votre alignement et votre éthique dans votre pratique professionnelle,
- Prendre du recul et comprendre ce qui se joue pour vous, agir et développer une capacité de résolutions de problèmes,
- Sortir de récurrences improductives et / ou inconfortables,

Intégrer un groupe de supervision animé par un professionnel de l'Analyse Transactionnelle vous garantit une profondeur d'expérience et de professionnalisme de la part de celui-ci et son inscription dans un cursus exigeant de professionnalisation et de supervision de sa pratique depuis de nombreuses années (Hugues Lesot depuis 1990).

Le groupe vous permet d'avoir un lieu ressource pour vous, de bénéficier du soutien et du regard des autres membres, un partage de pratiques et d'expériences riche et soutenant.

La supervision permet d'échanger avec le groupe et de profiter de ses savoirs pour analyser votre rapport au problème, développer vos compétences et votre expertise pour le résoudre, acquérir la liberté de parole et mieux intégrer la dimension éthique et déontologique de votre rôle.



# SUPERVISION

## PAR QUI ?



**HUGUES LESOT**  
SYSTEMICIEN et PSYCHODYNAMICIEN  
HUMANISTE  
Passionné par le Leadership en Lien et  
l'Organisation Vivante !

Je suis Coach d'Organisations, de dirigeants, d'équipes de direction et de projets, et Formateur et Superviseur de Coachs Professionnels et de Coachs d'Organisations depuis 20 ans.

Je suis Membre Titulaire de la SF Coach depuis 2003, et L'Académie est membre du Groupement [EMCC](#) des écoles animant le nouveau titre 2020 RNCP Niveau 6 « Coach Professionnel », délivré par EMCC et bientôt le [SIMACS](#).

Analyste Transactionnel certifié par l'EATA en 2003, spécialisation Organisations (CTA-O). J'ai été 14 ans (2005 – 2019) en contrat de professionnalisation d'Enseignant et superviseur en Analyse Transactionnelle spécialisation Organisations. Formé par Jean Michel BOQUE à l'approche systémique de la sociologie des organisations, à la PNL, et à beaucoup d'autres outils et approches complémentaires.

Je suis Coach certifié CT+ après avoir suivi un cursus Coaching et Team Building en 1997.

## Un peu d'histoire... professionnelle :

De formation initiale au Marketing Communication à l'ESCOM Lyon, je passe un troisième cycle « Ingénierie – Responsable Formation » en 1992, au CESI Ecully, et m'installe comme Consultant Formateur.

En 1990, je passe mon Cours 101 d'Analyse Transactionnelle et je me passionne pour cette approche intégrative de beaucoup d'apports contemporains, je me forme à la Théorie Organisationnelle de Berne dont je suis devenu un expert, j'en fait le cœur de mes interventions, et de mes enseignements.

En 1996 je crée un cabinet qui va se transformer... Fondateur de [l'Académie du Changement en Organisation](#) et de l'[EATO](#) en 2001, Créateur de SYSTEMSCOPE®, outil de diagnostic T.O.B. en ligne, en 2003, J'accompagne des Directions et des Dirigeants sur leurs projets : Ministère du Travail, VOLVO et RENAULT Trucks, SNCF, Pôle Emploi, SIEMENS France, APAVE SudEurope sont mes clients.

En 2006 la Formation « AT Coaching » devient certifiante école, et je suis Président de l'IFAT, Institut Français d'Analyse Transactionnelle qui regroupe les 450 certifiés, apprenants et intéressés par l'A.T. officielle en France.

Très actif dans la volonté de définir le métier de Coach, de promouvoir officiellement le Coaching Professionnel et de le distinguer des pratiques de développement personnel empiriques j'ai investi en 2018 le projet de l'EMCC vers l'émergence d'une reconnaissance de Branche Professionnelle, et la délivrance d'un titre RNCP bientôt animé par le [SIMACS](#) (ICF + [SFCoach](#) + [EMCC](#)...) adhérente au [CINOV](#).

Repreneur des activités [l'Ecole de Coaching Francophone](#), animée par Lionel CALDERINI, en 2019, je coopère avec lui vers le diplôme ACO EMCC, et le rayonnement de cette école complémentaire.

En 2020, je met de côté mes interventions en direct clients entreprises et je rejoint Dominique FENOT et crée avec lui « [Alliance Esprit-Lead](#) » : réseau national d'intervenants indépendants équipés d'une offre basée sur l'utilisation de SystemScope®, et des outils LMI®... En route pour une nouvelle aventure partagée !

En 2021 : L'Académie du Changement en Organisation s'installe aussi sur Montpellier...

# SUPERVISION

## Prérequis :

### Avoir suivi une formation cours 101 d'initiation à l'Analyse Transactionnelle :

- Cours 101 en 2 jours ou 10 Soirées San Francisco à l'Académie du Changement en Organisation
- OU
- Attestation EATA de niveau 101 requise (Initiation)

## FINALITÉS DU GROUPE :

### PAR L'INTEGRATION :

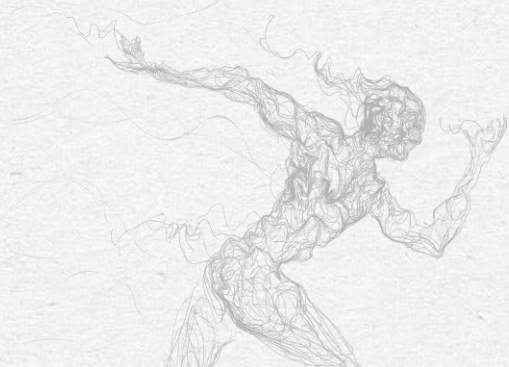
Se professionnaliser aux techniques de :

- diagnostic systémique et psychodynamique : recueil, analyse et partage
- ingénierie et contractualisation du changement
- mise en place, animation, accompagnement et intervention en organisation
- Evaluation - animation du processus contractuel.

- ✓ Principalement dans le Cadre de Référence de l'Analyse Transactionnelle appliquée aux Organisations, la théorie organisationnelle de Berne.
- ✓ Sans exclusivité : en ayant recours à d'autres Cadre de Référence, approches, outils...

### PAR LA SUPERVISION :

- Travailler sa posture, le diagnostic et l'intervention, lever entraves et croyances et développer des protections et des autorisations.
- Pratiquer et échanger en groupe.
- Progresser dans sa pratique à la fois par les échanges intégrateurs sur les aspects de méthode d'intervention, les concepts qui les sous-tendent, et surtout par la mise en pratique, l'analyse et la supervision (alignement et mise en cohérence des aspects identitaires) de cette mise en pratique.



# SUPERVISION

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU GROUPE

- Développer une compétence d'intervention au niveau psychologique pour les individus, les groupes, les organisations, pour dénouer et rendre efficace(s) le ou les clients au niveau social (de façon distincte de la psychothérapie).
- Utiliser ses propres problématiques et cas, ainsi que la dynamique de groupe comme support concret et illustratif d'intégration des concepts et gestes.
- Être capable de diagnostiquer et construire une intervention sur les aspects de gestion des processus relationnels, de l'identité et du projet professionnel, de la cohérence organisationnelle, de la psychodynamique des systèmes organisés, dans l'exercice de la pratique du coaching, du consulting, de la formation, du management direct ou transversal.
- Travailler à l'alignement entre son identité professionnelle et les gestes professionnels d'intervention effectués sur le terrain par la supervision régulière de sa pratique.
- S'entraîner à la conduite d'entretien de coaching, c'est à dire entre autres, à travailler au niveau psychologique avec puissance et sans confusion (approche contractuelle et champ Organisations).
- Intégrer la théorie, les concepts, les méthodologies par des apports et de l'entraînement à l'enseignement. Associer et intégrer le cadre de référence de l'Analyse Transactionnelle (et accueillir et se former à l'utilisation d'autres cadres de référence) à une pratique professionnelle liée à l'organisation.
- Associer la théorie, la déontologie, la philosophie et l'opérationnalité des concepts de l'Analyse Transactionnelle par l'étude des cas vécus par les participants.
- Chercher à résoudre des situations problématiques immédiates et développer une modélisation du processus de résolution à d'autres cas vécus ou à venir par la supervision, l'échange entre pairs et avec l'animateur

# SUPERVISION

## ACTIVITES / METHODES

### 1 / CAS PRATIQUES :

- Echanges d'expériences.
- Rapprochements théoriques.
- Etude de cas à partir d'outils de l'Analyse Transactionnelle.
- Mise en situation « AQUARIUM » de supervision : l'objectif étant de pouvoir expérimenter la situation de conduite d'entretien de coaching, ou de jouer un rôle d'observateur, et avoir un retour du groupe.

*L'animateur de la journée veillera, en coresponsabilité avec les participants et l'exposant, à ce que le processus soit OK++ : 50/50 entre les bénéfiques pour l'exposant et pour le groupe. Pas de mise en travail du groupe au seul profit des besoins de l'exposant (proposition commerciale, par exemple).*

### 2 / SUPERVISION :

- Supervision directe avec Hugues LESOT. Durée d'une supervision : 20 minutes.
- Les demandes et besoins de supervision sont prioritaires à l'ordre du jour, sur les cas pratiques.

### 3 / TRAVAIL SUR LE PROCESSUS DE GROUPE :

Ce travail est prioritaire par rapport à l'ordre du jour et est traité en temps réel. Entre autre : travail sur l'imgo de groupe en relation avec l'intégration de nouveaux membres, ou les moments de clôture.

# SUPERVISION



## RÔLE DE CHACUN DES PARTICIPANTS

### 1 / L'ANIMATION PEUT-ÊTRE DÉLÉGUÉE :

- A chaque séance, un membre du groupe peut prendre en charge l'organisation et l'animation de l'ordre du jour et la régulation et/ou l'intervention sur le processus (si nécessaire).
- Il organise le contenu de la journée et veille au respect des règles de fonctionnement.
- Il anime et gère le processus de la journée, et conduit l'animation de la journée en dehors des séances de supervision directes ou en cascade.
- L'animateur est volontaire, il peut prendre en charge plusieurs séances d'affilée en accord avec le groupe. Cela lui permet de développer les compétences de coach d'une équipe, d'animation de réunion, de groupes, de formation,..., et principalement de se situer en position « méta » par rapport au processus.
- La prise d'animation donne lieu à un temps de supervision contractuelle, l'enjeu d'animer étant un terrain propice à l'émergence d'une demande. Au niveau social, ce temps sert à la mise en place d'un contrat entre l'animateur et le groupe sur la base de la demande de retour, de feedback sur l'animation faite par l'animateur.

### 2 / RÔLE D'HUGUES LESOT :

- Hugues est animateur habituel, s'il n'y a pas de demande spécifique de l'un des membres pour travailler son animation.
- Il est aussi le garant institutionnel des éléments du canon et du processus (processus de groupe et de supervision) au regard des objectifs et de la culture des métiers de Coachs Professionnels et d'Organisations, de la charte éthique de l'EATA dont il n'est pas membre (parce qu'elle est claire et formalisée !!), de la déontologie de ces métiers : EMCC et SF Coach dont il est membre.
- Il intervient dans le cadre d'apports en Analyse Transactionnelle ou de ses expertise ou recherches.
- Il n'est pas le garant institutionnel des apports faits par les participants qui seraient hors du champ de l'Analyse Transactionnelle ou de ses propres expertises reconnues.

# SUPERVISION



## PROTECTIONS DU FONCTIONNEMENT COLLECTIF POUR COOPÉRER 1 / 3

Les membres du groupe participent à l'activité en respectant les principes et les protections de fonctionnement des processus relationnels du groupe suivants :

- **Restitution** : restituer les informations au sujet des processus qui se sont produits hors face à face pédagogique sert à garder l'énergie dans le groupe, la responsabilité de traitement d'éventuels problèmes reste alors dans la pièce et le temps de travail.  
La restitution sert aussi à se situer dans son niveau d'énergie personnelle : événements externes qui viennent modifier un comportement habituel : cela évite à tout le monde de faire des interprétations sur les raisons des changements d'attitude.  
A chaque démarrage de séance ou de séquence, un temps est consacré à l'expression des événements vécus par chacun qui pourraient impacter le processus du groupe ou l'implication de chacun.  
Lorsqu'un cas ou un problème peut concerner d'autres stagiaires participant au groupe, il est nécessaire d'évoquer ce cas dès la restitution du matin pour valider sa prise en compte dans l'ordre du jour de la journée. Si un cas ne peut être abordé dans le groupe (refus d'autres participants, problématique hors du champ de compétences de la supervision), il est demandé à chacun des participants de pouvoir activer un lieu extérieur : supervision individuelle ou thérapie.  
Lorsque le problème concerne 2 personnes présentes, l'évocation et la résolution du problème sont traités avec les 2 personnes.
- **Réactivité - Régulation** : Il est de la responsabilité de chacun des participants d'exprimer ses perceptions d'écarts ici et maintenant.  
Cette règle sert à garder tout le niveau d'énergie disponible à l'activité, à ne pas emmagasiner de ressentiment vis-à-vis d'autres personnes ce qui diminue la capacité à résoudre des problèmes.  
Si l'animateur ou des participants sentent le poids du processus relationnel sur l'activité du groupe, ils sont réactifs et demandent un temps de clarification, de régulation. C'est une priorité sur l'activité menée par le groupe dans une logique d'investissement à moyen terme sur la qualité des échanges relationnels en faveur d'un haut niveau d'activité.



# SUPERVISION



## PROTECTIONS DU FONCTIONNEMENT COLLECTIF POUR COOPÉRER 2/3

Les temps de clarification du processus relationnel répondent aux règles suivantes :

- Parler en JE pour son ressenti.
- Être factuel sur le problème.
- Proposer une option pour fonctionner différemment à l'avenir.
- Pas de réponse attendue, pas d'interactions (justification).

### Ponctualité / Intégration / Clôture :

- Horaires négociés au démarrage pour la saison. Deux pauses de ¼ heure (matin et après-midi) non négociables. Les horaires sont négociables dans le respect de 6 h 00 heures de face à face pédagogique par jour (En général : 9 h – 17 h 00, avec 90 mn de pause déjeuner) .
- Compte tenu du nombre de participants, veiller à être présent au démarrage du matin (désignation de l'animateur, mise en place de l'ordre du jour, restitution : moments importants pour la constitution du groupe et pour le déroulement de la journée).
- Prévenir l'animateur et le groupe en cas d'absence au groupe, ou de retard.
- En cas d'absence, chacun devra s'informer de lui-même sur le travail en cours en dehors des temps d'activité du groupe.
- Pour toute absence, la séance est due, les dates sont proposées annuellement et négociées avec le groupe à ce moment là. Une personne peut demander un report de date : il faut alors qu'il y ait unanimité sur la nouvelle option.
- Possibilité d'intégration de nouveaux participants :
- La gestion des entrées et des sorties est gérée par Hugues LESOT.
- Les critères d'appartenance au groupe sont au minimum d'avoir suivi un cours 101 (ou niveau validé en entretien avec Hugues LESOT et d'être directement concerné par une profession ou un projet professionnel du champ d'application de ce groupe.
- Chaque participant s'engage sur l'année.
- Le renouvellement ou l'annonce de fin de participation s'effectue deux séances avant la fin de saison.

# SUPERVISION

## PROTECTIONS DU FONCTIONNEMENT COLLECTIF POUR COOPÉRER 3/3

### **Bienveillance :**

Vis-à-vis de soi et des autres, accepter d'être confronté sur un processus de jugement ou de dévalorisation par les autres membres du groupe.

### **Lucidité :**

Participer au groupe avec « l'Etat du Moi Adulte actif ». Pas de médicament ou tranquillisant, alcool, ou le signaler lors de l'inclusion.

### **Confidentialité :**

- Les supports diffusés par l'école peuvent être utilisés à condition de faire une demande explicite à l'animateur (email) et d'avoir réponse de sa part, et alors de citer ses sources, de garder les copyrights présents sur les docs.
- Eviter l'identification du client évoqué lors d'une étude de cas ou d'un échange.
- Tout ce qui est échangé au cours des séances reste confidentiel sauf les apports théoriques et ce qui serait du ressort des lois et réglementations en vigueur (!).

### **Procédure d'amendement :**

- La personne qui entre dans le groupe est en phase avec les modalités de structure et le contrat du groupe.
- Si un élément devient une contrainte pour l'atteinte des objectifs du groupe ou si une personne demande une modification à la structure ou au contrat pour permettre une meilleure atteinte des objectifs du groupe, il lui faut évoquer ces éléments lors d'une restitution ou en réactivité durant l'activité ; l'animateur décidant, en accord avec le groupe, le traitement du sujet ou non dans la journée ou de réserver un temps dans la séance suivante.

### **Responsabilité :**

- Chacun est libre de son degré de participation et d'implication dans le groupe, chacun est donc seul juge de ce qu'il en retire.
- Le participant entre, en premier lieu, en relation contractuelle avec le groupe, même si le contrat administratif est signé avec l'Ecole, le contrat professionnel, des aspects du contrat professionnel et du contrat relationnel engageant la responsabilité du participant vis-à-vis du groupe.
- Il est donc de la responsabilité du participant de se situer dans un processus interdépendant quand à l'efficacité et l'intérêt du groupe. Par exemple, s'il estime vivre un désintérêt : d'engager sa responsabilité en faisant état de son désintérêt et de négocier un nouveau contrat avec le groupe et l'animateur. Cela dans une dynamique préventive, sans avoir recours à une collection de Timbres, qui se traduirait par « rester/partir si... ».

### **Fin du groupe :**

- Chacun est libre de quitter le groupe, en respectant son engagement financier sur la saison, ainsi que les modalités de clôture et les délais de prévenance. Ces modalités étant reprises dans la convention, ainsi que les cas de force majeure.

# TARIFS & DATES

## GRUPE DE SUPERVISION ET D'INTÉGRATION MENSUEL

- Engagement sur l'année civile, soit sur 11 séances
- Inscription sur entretien : contactez Hugues au 06 87 46 46 73.
- Possibilité d'intégration en cours d'année : durée d'engagement à contractualiser avec Hugues LESOT. (un nombre minimum de séances est nécessaire à l'intégration et l'ajustement pour profiter pleinement de ce lieu ressources).

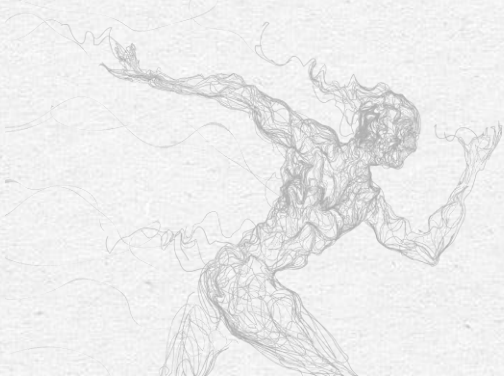
## Tarifs :

**Tarifs appliqués (Activité assujettie à T.V.A.) :** Règlement à l'inscription, possibilité de mensualiser, en cas d'absence hors cas de force majeure la séance est due. Changement de dates : sur consensus du groupe.

- **A titre Individuel sur fonds personnels :** [Nous consulter](#)  
Sans facture imputable / Un reçu peut vous être délivré

- **Fonds professionnels - Entreprise unipersonnelle ou de Moins de 10 salariés :**  
2 750 € H.T. les 11 jours, soit la journée 250 € H.T. – 300 € T.T.C.  
Avec facture imputable acquittée de votre règlement

- **Entreprise de Plus de 10 salariés :**  
3 520 euros H.T. les 11 jours soit 320 € H.T. La journée.  
Avec facture imputable acquittée de votre règlement



# CONTACT & INFORMATIONS

## Contact :

Tél : 07 72 34 74 61

Email :

[contact@academieduchangement.net](mailto:contact@academieduchangement.net)

web : [www.campus-aco.net](http://www.campus-aco.net)

Hugues LESOT

Directeur Pédagogique

[h.lesot@academieduchangement.net](mailto:h.lesot@academieduchangement.net)

06 87 46 46 73

Courrier - Siège social :

58 rue François Peissel

69300 Caluire et Cuire



Rejoignez-nous  
sur Facebook !

## Lieu de supervision :

[Fiche accès Espace G2C](#)

Le Campus ACO - EATO

Adresse de formation : G2C Business Center 63, rue Bollier 69007 Lyon (Métro Debourg)

Salle FIDJI

